

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

## **VENDREDI 12 OCTOBRE 1917**

Le préfet de l'Athénée d'Ixelles, M. Buisseret, a été mis en disponibilité, avec traitement plein. Il a, aux yeux de la nouvelle administration de l'enseignement, le tort d'être un pur Wallon. Il est remplacé par le préfet de l'Athénée d'Anvers, M. Loos, Flamand, mais qui n'est pas « *activiste* » ; c'est même pour cela qu'on lui a fait quitter l'Athénée d'Anvers, où il avait une situation plus fructueuse ; sa nomination à Ixelles est une sorte de disgrâce. La place d'Anvers était trop bonne pour un non-activiste : on la donne à un ancien professeur de l'Athénée d'Anvers, nommé préfet de l'Athénée de Gand par l'administration activiste, M. Victor Maes.

M. René Weemaes, professeur à la section flamande de l'Athénée d'Ixelles, est également frappé de disgrâce pour cause d'anti-activisme. On lui fait savoir qu'il est envoyé à Tournai. Un de ses collègues de l'Athénée de Bruxelles, le professeur de sciences Cornet, un Wallon sachant à fond le flamand et connu pour s'être toujours montré sympathique aux revendications flamandes légitimes, est, de son côté, déplacé et nommé à

Charleroi à raison de son hostilité à l'«*activisme*». MM. Weemaes et Cornet ont déjà renoncé il y a quelques mois à leurs places de professeur à l'école normale de régentes de Bruxelles pour protester contre l'entreprise «*activiste*» à l'égard de cet établissement, ils ne s'en montrent pas moins résolus à abandonner leur place de professeurs d'Athénée plutôt que d'accepter la mesure de vengeance dont ils sont maintenant directement l'objet. L'administration centrale en est réduite à leur interdire l'accès de l'Athénée.

L'inspecteur général de l'enseignement moyen, M. Goemans, membre de l'Académie flamande, non-activiste, est mis en disponibilité «*dans l'intérêt du service*». Quant aux inspecteurs de l'enseignement moyen, MM. Ploumen, Duqué, Habets, Goulard, Montfort, Bollansée, Delooze et Madame Van Roof, ils demandent eux-mêmes leur mise en disponibilité : c'est l'ensemble du pays qui forme leur ressort d'inspection et la séparation administrative va donc à l'encontre de leurs attributions telles que le gouvernement belge les a établies. Au reste, l'occupant a déjà pris des arrêtés limitant à la partie wallonne la compétence de M. Montfort, inspecteur du dessin, de M. Loose, inspecteur de la musique, de Madame Van Hoof, inspectrice des travaux à l'aiguille et de l'économie domestique, et de M. Bolansée, inspecteur de la gymnastique ; il a remplacé Madame Van Hoof par une «*activiste*» pour laquelle sa complaisance est

inépuisable, Madame Sondervorst-Verhuyck, qui a joué le rôle que l'on sait lors des incidents de l'école de la rue du Marais (voir 13 février 1917) ; Madame Sondervorst-Verhuyck ainsi que les nouveaux inspecteurs flamands pour la gymnastique, le dessin et la musique, un nommé Verbeke, le sous-instituteur De Waele et l'organiste Moortgat, sont nommés avec une immédiate et forte majoration du traitement réglementaire.

A l'appui de leur demande de mise en disponibilité les inspecteurs font valoir aussi que les difficultés actuelles de transport leur rendent impossibles les voyages qu'exige l'accomplissement de leur tâche. Les mêmes difficultés existeront aussi, pour les nouveaux inspecteurs de la région flamande ; elles seront même accrues, une grande partie de cette région étant dans l'étape (**Note**) : mais il importe sans doute peu à ces inspecteurs d'inspecter ; pourvu qu'ils touchent ! ...

L'administration centrale met à la retraite Madame Van Hoof, qui a atteint la limite d'âge ; elle refuse d'accueillir la demande des autres inspecteurs. Ceux-ci ne s'en considèrent pas moins comme n'étant plus en fonctions et cessent complètement leur besogne d'inspecteurs, sauf M. Habets, qui continue à toucher son traitement.

La fierté d'attitude d'un modeste professeur de l'école moyenne de Dinant, un Flamand, M.

Octave Putman, mérite aussi d'être signalée : on a offert à ce simple régent de l'enseignement moyen, qui gagne de 3.600 à 4.000 francs, tout à la fois les places de directeur au ministère, de secrétaire de la commission d'entérinement des diplômes académiques, de secrétaire du conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, soit un cumul qui lui aurait valu une dizaine de mille francs ; il a refusé.

13 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170213%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

### Notes de Bernard GOORDEN.

Les « *activistes* » suivants sont mentionnés dans Arthur L. **Faingnaerts**, *Verraad of zelfverdediging? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18* (Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p. ; **e-book** vendu par la **Heruitgeverij**)

<http://www.heruitgeverij.be/titels.htm>

M. Victor **Maes** : aux pages 97, 103, 106, 416, 422 ;

Madame (Mademoiselle) M. Sondervorst-**Verhuyck** : à la page 418 ;

M. Cyriel **De Waele** : aux pages 243, 421, 464, 523, 529, 613, 868, 872 ;

M. Antoon **Moortgat** : 634.

Nous reproduisons une carte de l'**Etappengebiet** (« territoires de l'Etape ») en Belgique pendant la première guerre mondiale de 1914-1918, pour la période de novembre 1916 à mars 1917 :

<http://www.lessines-14-18.be/wp-content/uploads/2015/05/cartegtgeneral.jpg>

Nous l'avons trouvée dans « *Les déportations à Lessines, un cas particulier ?* » :

<http://www.lessines-14-18.be/?p=630>

